



BILLETTERIE

L'Office de Tourisme propose un service de billetterie (à l'accueil et sur internet).

Prenez contact avec Dombes Tourisme pour connaître les conditions de dépôt de billetterie pour votre événement :
resa@dombes-tourisme.com

MAIRIE

La plupart des mairies éditent en début d'année un calendrier des fêtes et disposent d'un site internet sur lequel sont relayés les événements de la commune.

Pensez à transmettre à votre mairie les informations sur votre animation au plus tôt !

PRESSE LOCALE

Les correspondants de presse locale* (Voix de l'Ain et Progrès) relayent les infos sur les événements.

N'hésitez pas à leur transmettre vos infos à minima 15 jours à l'avance.

Petit + : pensez à les inviter à votre manifestation pour une communication post-événement !

* demandez les coordonnées des correspondants à votre mairie



CONTACT :

Dombes Tourisme

Place du Champ de Foire
01400 Châtillon-sur-Chalaronne
04 74 55 02 27
contact@dombes-tourisme.com

www.dombes-tourisme.com



COMMENT VALORISER MON ÉVÉNEMENT ?

**GUIDE COMPLET POUR
BIEN COMMUNIQUER**

LES CONSEILS DE DOMBES TOURISME

Il existe plusieurs canaux permettant de valoriser **gratuitement** l'organisation d'un événement.

Ce guide vous donnera les clés pour une communication efficace.

APIDAE - BASE D'INFORMATIONS EN LIGNE

Cette plateforme permet de créer et de diffuser de l'information touristique.

Les informations des manifestations, en plus du site internet de l'Office de Tourisme, sont susceptibles d'être utilisées :

- Pour l'édition du calendrier des idées sorties en format papier ou newsletter,
- Pour les renseignements à l'accueil,
- Pour l'affichage de manifestations sur les écrans d'accueil dans les Offices de Tourisme,
- Pour répondre aux demandes de presse,
- Sur le site internet de la destination Ain : www.ain-tourisme.com,
- Sur le site internet de la Communauté de Communes de la Dombes.

Pour faire apparaître votre manifestation sur Apidae, nous vous invitons à renseigner en ligne le formulaire disponible sur notre site pro.

Pour accéder au formulaire :
<https://www.dombes-tourisme.com/a-voir-a-faire/votre-manifestation-en-dombes/>

Si vous organisez plusieurs événements sur l'année, vous pourrez être formés à la saisie directe sur Apidae. Prenez contact avec Dombes Tourisme :
web@dombes-tourisme.com

AGENDA "POUR SORTIR" SUR LEPROGRES.FR

Le site internet www.leprogres.fr dispose d'une rubrique "agenda" sur laquelle vous pouvez faire apparaître votre événement.

Il faut tout d'abord vous créer un compte.

Vous pourrez ensuite saisir toutes vos animations.

Pour créer votre compte :
<https://www.leprogres.fr/e-services/CreateAccount>

“ La qualité des visuels est très importante pour valoriser un événement. ”

PANNEAUX LUMINEUX

Certaines mairies sont équipées de panneaux lumineux diffusant des informations sur les événements à venir. Vous pouvez transmettre les informations sur votre manifestation en les transmettant par mail à votre mairie ou à la Communauté de Communes de la Dombes (contact@ccdombes.fr) qui se chargeront de créer les visuels adaptés pour les panneaux.

Quelques conseils pour optimiser la visibilité de votre événement :

- Visuel représentatif (minimum 1 Mo)
- Format paysage
- Nom de l'événement
- Date, horaires et lieu
- texte d'accroche
- Contact tel ou site internet

EXEMPLE DE VISUEL :

Vendredi 31 août 19h-22h30  04 74 55 02 27 www.dombes-tourisme.com	NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS À CHATILLON-SUR-CHALARONNE Découverte et observation des chauves-souris, ateliers ludiques et pédagogiques 
--	--